

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Walid BEN SALAH (DELTA CONSULT).

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2015

ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	<u>Notes</u>	30 Juin <u>2015</u>	2014 <u>2014</u>	31 Décembre <u>2014</u>
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations corporelles		69 630	69 630	69 630
Moins : amortissements		(22 050)	(8 123)	(15 086)
		47 580	61 507	54 544
Immobilisations financières	3	9 241 114	9 447 582	9 241 154
<u>Total des actifs immobilisés</u>		9 288 694	9 509 089	9 295 698
<u>Total des actifs non courants</u>		9 288 694	9 509 089	9 295 698
<u>Actifs courants</u>				
Placements et autres actifs financiers		6 121 961	4 891 179	5 475 473
Moins : provisions		(215 774)	(93 588)	(148 578)
	4	5 906 187	4 797 591	5 326 895
Autres actifs courants	5	198 294	284 992	1 436 139
Liquidités et équivalents de liquidités	6	86 961	35 252	47 860
<u>Total des actifs courants</u>		6 191 442	5 117 835	6 810 894
<u>Total des actifs</u>		15 480 136	14 626 924	16 106 592

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2015

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin	31 Décembre
		<u>2015</u>	<u>2014</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<i><u>Capitaux propres</u></i>			
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves	2 713 591	2 713 591	2 713 591
Résultats reportés	1 029 403	769 033	769 033
<u>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		13 742 994	13 482 624
Résultat net de la période	1 610 336	1 022 359	2 460 370
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	7	15 353 330	14 504 983
<i><u>Passifs courants</u></i>			
Autres passifs courants	8	126 806	121 941
<u>Total des passifs courants</u>		126 806	121 941
<u>Total des passifs</u>		126 806	121 941
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		15 480 136	14 626 924

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2015

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
		<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2014</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
Revenus des titres - droit de propriété	9	996 329	930 910	1 411 226
Produits nets sur cessions de titres	10	827 977	149 628	1 458 988
Reprises sur provisions	4	-	69 478	70 794
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>1 824 306</u>	<u>1 150 016</u>	<u>2 941 008</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Autres charges d'exploitation	11	139 868	125 410	246 602
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	74 159	25 180	88 450
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>214 027</u>	<u>150 590</u>	<u>335 052</u>
<i><u>Résultat d'exploitation</u></i>		<u>1 610 279</u>	<u>999 426</u>	<u>2 605 956</u>
Charges financières nettes		-	(73)	(112)
Autres gains ordinaires		390	25 200	25 200
Autres pertes ordinaires		-	-	(10)
<i><u>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</u></i>		<u>1 610 669</u>	<u>1 024 553</u>	<u>2 631 034</u>
Impôt sur les sociétés	13	(333)	(2 194)	(170 664)
<i><u>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</u></i>		<u>1 610 336</u>	<u>1 022 359</u>	<u>2 460 370</u>
<u>Résultat de la période</u>		<u>1 610 336</u>	<u>1 022 359</u>	<u>2 460 370</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2015

(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>	<u>31 Décembre</u>
		<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Encaissements provenant de la cession de titres	14	3 744 398	1 689 518 3 049 352
Dividendes et intérêts encaissés	15	1 261 664	1 163 509 1 411 226
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des encaissements d'exploitation</u>		<u>5 006 062</u>	<u>2 853 027</u> <u>4 460 578</u>
Décaissements pour achats de titres	14	3 565 617	801 992 2 226 869
Distributions de dividendes	16	2 199 940	1 999 946 1 999 946
Jetons de présence		12 000	12 000 24 000
Autres décaissements		165 927	72 100 229 267
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des décaissements d'exploitation</u>		<u>5 943 484</u>	<u>2 886 038</u> <u>4 480 082</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</u>			
		<hr/> <u>(937 422)</u>	<hr/> <u>(33 011)</u> <u>(19 504)</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>			
Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles		-	25 200 25 200
Encaissements provenant des cessions des immobilisations financières	17	976 523	38 590 40 254
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières		-	- (2 563)
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT</u>			
		<hr/> <u>976 523</u>	<hr/> <u>63 790</u> <u>62 891</u>
Variation de trésorerie		<hr/> <u>39 101</u>	<hr/> <u>30 779</u> <u>43 387</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>47 860</u>	<u>4 473</u> <u>4 473</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		<u>86 961</u>	<u>35 252</u> <u>47 860</u>

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2014 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 Juin 2015, à D : 9.241.114 et s'analysent comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ASTREE	330.527	20,041	6.624.218
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• Air liquide	28.309	36,771	956.023
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169
<u>Total</u>			<u>9.241.114</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2014</u>		9.241.154
<u>Ventes</u>		(40)
♦ ASTREE	(40)	
<u>Solde au 30/06/2015</u>		<u>9.241.114</u>

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2015 à D : 5.906.187 et se détaille comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• BIAT	8.511	44,014	374.603
• UBCI	35.465	16,742	593.755
• ATTIJARI BANK	19.000	17,179	326.392
• UIB	13.560	12,153	164.794
• Monoprix	90.834	9,190	834.800
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV - RENDEMENT	19.028	100,733	1.916.748
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Libya Oil Tunisie	231	119,606	27.629
• SFBT	11.000	8,749	96.241
• SPDIT SICAF	47.985	5,999	287.864
• CARTHAGE CEMENT	92.000	3,283	302.001
• ARTES	86.000	7,210	620.092
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	9,244	152.533
• TFT	1	100,000	100
• POULINA GROUP HOLDING	12.000	6,648	79.775
• ONE TECH	38.500	6,500	250.250
<u>Total brut</u>			<u>6.121.961</u>
• Provision pour dépréciation des titres			(215.774)
<u>Total net</u>	<u>5.906.187</u>		<u>(215.774)</u>
Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :			
<u>Solde au 31/12/2014</u>			5.326.895
<u>Achats</u>			<u>3.565.618</u>
◆ Monoprix DA 2015 (1/5)		3	
◆ Monoprix		9.650	
◆ SFBT		18	
◆ SICAV - RENDEMENT		3.555.947	
<u>Ventes</u>			<u>(2.896.171)</u>
◆ SFBT		(472.446)	
◆ SICAV - RENDEMENT		(2.423.725)	
<u>Moins-value latente sur titres SICAV- Rendement</u>			<u>(22.959)</u>
<u>Dotations aux provisions</u>			<u>(67.196)</u>
<u>Solde au 30/06/2015</u>			<u>5.906.187</u>

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Solde au</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprise</i>	<i>Solde au</i>
	<i>31/12/2014</i>			<i>30/06/2015</i>
• SITEX	52.398	2.320	-	54.718
• SACEM	1.720	-	-	1.720
• Société de gestion des exportations	10.000	-	-	10.000
• POULINA GROUP HOLDING	13.103	2.592	-	15.695
• CARTHAGE CEMENT	71.357	62.284	-	133.641
Total	148.578	67.196	-	215.744

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2015 à D : 198.294, contre D : 1.436.139 à l'issue de l'exercice 2014 et se détaille comme suit :

	2015	2014
• Compte d'attente	272	976.709
• Charges constatées d'avance	4.137	210
• Produits à recevoir	194.157	459.492
<u>Total</u>	<u>198.566</u>	<u>1.436.411</u>
• Provision sur compte d'attente	(272)	(272)
<u>Total</u>	<u>198.294</u>	<u>1.436.139</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2015, un solde de D : 86.961, contre un solde de D : 47.860 en 2014. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2015	2014
• Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
• Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
• Prime d'émission		340.000	340.000
• Autres réserves		1.373.591	1.373.591
• Résultats reportés	(C)	1.029.403	769.033
<u>Total</u>		<u>13.742.994</u>	<u>13.482.624</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1.610.336	2.460.370
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>15.353.330</u>	<u>15.942.994</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		1.610	2.460

(A) Au 30 Juin 2015, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le reliquat des résultats reportés distribuables en franchise de retenue à la source s'élève au 30 Juin 2015 à D : 24.032

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

2, Rue de Turquie - Tunis

Note 7 (suite): Capitaux Propres

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	1 315 210	1 453 823	15 482 624
- Affectations approuvées par l'AGO du 14 Mai 2014					1 453 823	(1 453 823)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013					(2 000 000)		(2 000 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2014						2 460 370	2 460 370
Solde au 31 Décembre 2014	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	769 033	2 460 370	15 942 994
- Affectations approuvées par l'AGO du 15 Avril 2015					2 460 370	(2 460 370)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(2 200 000)		(2 200 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2015						1 610 336	1 610 336
Solde au 30 Juin 2015	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	1 029 403	1 610 336	15 353 330

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 Juin 2015 à D : 126.806, contre D : 163.598, au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
• IS à payer (Cf. note 13)	333	114.822
• Etat, retenues à la source	150	4.471
• Etat, TCL à payer	527	3.478
• Actionnaires, dividendes à payer	489	429
• Charges à payer	125.307	40.398
<u>Total</u>	<u>126.806</u>	<u>163.598</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent au 30 Juin 2015 à D : 996.329

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre de coupons</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Dividendes</i>
• ASTREE	330.527	1,700	561.896
• AIR LIQUIDE	28.309	5,200	147.207
• SICAV RENDEMENT	33.748	3,786	127.770
• SPDIT	47.985	0,530	25.432
• SFBT	12.834	0,650	8.342
• ARTES	86.000	0,450	38.700
• BIAT	8.511	3,000	25.533
• ATTIJARI BANK	19.000	1,500	28.500
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	0,500	8.250
• ONE TECH	38.500	0,225	8.663
• UIB	13.560	0,500	6.780
• UBCI AA	28.521	0,300	8.556
• UBCI NS	6.944	0,100	694
• NOUVEAUX EMBALLAGES TUNISIENS	2	3,000	6
<u>Total</u>			<u>996.329</u>

Note 10 : PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant du premier semestre de l'exercice 2015.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, au 30 Juin 2015, à D : 827.977

Il se détaille, par titre, comme suit :

<i>Titres</i>	<i>Plus ou (moins)-values réalisées</i>
• ASTREE	65
• SFBT	911.335
• SICAV - RENDEMENT	(60.464)

<u>Sous total (1)</u>	<u>850.936</u>
• <u>Moins-values latentes sur titres SICAV - RENDEMENT</u>	(22.959)

<u>Sous total (2)</u>	<u>(22.959)</u>

<u>Total (1+2)</u>	<u>827.977</u>

Note 11: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2015 à D : 139.868.

Il se détaille comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2014</u>
• Location	4.098	3.903	7.806
• Services extérieurs, marché financier	4.921	4.554	9.040
- CMF	700		
- STICODEVAM	3.041		
- BVMT	1.180		
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	20.968	14.909	44.390
• Publicité, publications, relations publiques	2.867	2.885	5.752
• Frais de garde	57.148	55.502	83.555
• Jetons de présence	12.000	12.000	24.000
• Frais pour opérations sur titres	2.665	1.028	5.264
• Impôts & taxes	4.198	2.645	8.624
• Frais de gestion Banque de Tunisie	27.320	26.019	52.038
• Missions et réceptions	1.246	60	1.025
• Autres charges	2.437	1.905	5.108
<u>Total</u>	<u>139.868</u>	<u>125.410</u>	<u>246.602</u>

Note 12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 74.159, contre D : 88.450 à fin 2014, et se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2014</u>
• Dotations aux amortissements	6.963	6.963	13.927
• Dotations aux provisions (cf. note 4)	67.196	18.217	74.523
<u>Total</u>	<u>74.159</u>	<u>25.180</u>	<u>88.450</u>

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 Juin 2015 à D : 333, contre D : 170.664 au 31 Décembre 2014. Il est déterminé comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>1.610.669</u>	<u>2.631.034</u>
<u>Réintégrations</u>		
- Jetons de présence	12.000	24.000
- Provisions pour dépréciation des titres	67.196	74.523
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	-	615.448
- Moins-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de la période en cours	22.959	-
- Moins-values réalisées sur SICAV- RENDEMENT après distribution des dividendes	61.390	16.544
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(996.329)	(1.411.226)
- Reprises sur provisions pour titres	-	(70.794)
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	-	(619.429)
- Plus-values sur cessions de titres cotés	(788.282)	(697.966)
<u>Résultat fiscal avant provisions</u>	<u>(10.397)</u>	<u>562.134</u>
- Déduction des provisions sur titres	-	(74.523)
<u>Résultat imposable</u>	<u>(10.397)</u>	<u>487.611</u>
<u>Impôt sur les sociétés (min. d'impôt)</u>	<u>3.817</u>	<u>170.664</u>
<u>A imputer</u>		
- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	-	(55.842)
- Imputation du minimum d'impôt de 2013	(3.484)	-
<u>IS à payer</u>	<u>333</u>	<u>114.822</u>

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		2.896.171
- Placements courants	2.896.171	
• Plus-values nettes sur cessions		850.872
• Frais sur vente de titres		(2.645)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>3.744.398</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		3.565.618
- Placements courants	3.565.618	
• Frais sur achat de titres		(1)
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>3.565.617</u>

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété		996.329
- Produits à recevoir au 31.12.2014		459.492
- Produits à recevoir au 30.06.2015		(194.157)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>1.261.664</u>

Note 16 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 15 Avril 2015)		2.200.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2014		429
- Actionnaires, dividendes à payer au 30.06.2015		(489)
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>2.199.940</u>

Note 17 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les encaissements pour cessions d'immobilisations financières s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		40
- Immobilisations financières	40	
• Plus-values nettes sur cessions		65
• Encaissement de prix de cession des titres SICOAC		976.437
• Frais sur ventes de titres		(19)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>976.523</u>

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

Messieurs les Actionnaires de la société

Placements de Tunisie -SICAF

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 14 Mai 2014 et en application des dispositions de l'article 21-bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 15.480.136 et un bénéfice de D : 1.610.336.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan au 30 Juin 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction sur les états financiers intermédiaires

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit ; en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « Placements de Tunisie – SICAF » au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 18 août 2015

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH